



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 27

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau (à compter de la délibération n° 2022-09-28/11 incluse), M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Dominique Busigny (à compter de la délibération n° 2022-09-28/02 incluse), Mme Catherine Despierre, Mme Valérie Sidot-Courtois (à compter de la délibération n° 2022-09-28/09 incluse), M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétrét-Racca, M. Omar N'Dior, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Amroze Adjuward (à compter de la délibération n° 2022-09-28/02 incluse), M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, Mme Sophie Paris.

Ont donné procurations : 11

Mme Nathalie Brar-Chauveau à M. Olivier Poneau (jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/10 incluse), M. Bruno Drevon à M. Jean-Pierre Conrié, Mme Dominique Busigny à M. Frédéric Hucheloup (jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/01 incluse), Mme Nathalie Normand à M. Stéphane Lambert, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez (jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/08 incluse), Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Michaël Janot à M. Damien Metzlé, M. Alexandre Richefort à M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool à Mme Elodie Simoes, M. Philippe Ferret à Mme Johanne Ledanseur, M. Pierre-François Brisabois à Mme Magali Lamir.

Absent non représenté : 01

M. Amroze Adjuward jusqu'à la délibération n° 2022-09-28/01 incluse.

Secrétaire de Séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération n° 2022-09-28/09

Objet : modification du tableau des emplois.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L313-1,

VU la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU sa délibération n° 2022-06-22/07 du 22 juin 2022 relative à la modification du tableau des emplois,

VU l'avis favorable du comité technique réuni le 28 septembre 2022,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la Commission Ressources réunie en séance le 19 septembre 2022,

CONSIDÉRANT le tableau des emplois permanents adopté par sa délibération n° 2022-06-22/07 du 22 juin 2022,

CONSIDÉRANT qu'il convient de :

- Supprimer à compter du 1^{er} août 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint technique exerçant les fonctions de coordinateur de la restauration et du gardiennage des écoles, suite à la démission de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, de technicien pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1^{er} août 2022 un emploi, à temps complet, de bibliothécaire principal exerçant les fonctions de Directeur de la médiathèque, suite à la mutation de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, de bibliothécaire pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1^{er} septembre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe exerçant les fonctions d'accompagnant éducatif petite enfance, suite à la mutation de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint technique pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1^{er} septembre 2022 un emploi, à temps complet, de rédacteur exerçant les fonctions d'approvisionneur et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour exercer les mêmes missions, suite à la mobilité interne d'un agent sur ce poste.
- Supprimer à compter du 1^{er} septembre 2022 un emploi à temps complet d'adjoint administratif exerçant les fonctions d'agent polyvalent du guichet unique et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe pour exercer les mêmes missions, suite à la mobilité interne d'un agent sur ce poste.
- Supprimer à compter du 1^{er} septembre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation exerçant les fonctions d'animateur de structures de loisirs, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe pour exercer les mêmes missions.

- Supprimer à compter du 1^{er} septembre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe exerçant les fonctions de Chauffeur du mini bus solidaire, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint technique pour exercer les mêmes missions, suite à la mobilité interne d'un agent sur ce poste.
- Supprimer à compter du 1^{er} octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe exerçant les fonctions d'animateur jeunesse, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint territorial d'animation pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1^{er} octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'agent de maîtrise principal exerçant les fonctions de responsable de la régie des espaces verts, suite à la démission de l'agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, de technicien principal 2^{ème} classe pour exercer les missions de responsable des espaces verts.
- Supprimer à compter du 1^{er} octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'Adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe exerçant les fonctions de Directeur-adjoint périscolaire, suite au départ à la retraite de l'agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'Adjoint territorial d'animation pour exercer les mêmes missions.
- Supprimer à compter du 1^{er} octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'Agent de maîtrise principal exerçant les fonctions de serrurier, suite au départ à la retraite de l'agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'Adjoint technique pour exercer les missions de serrurier-métallier.
- Supprimer à compter du 1^{er} octobre 2022 un emploi, à temps complet, d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe exerçant les fonctions de jardinier, suite à la mutation de cet agent, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'adjoint technique pour exercer les mêmes missions.
- Créer à compter du 1^{er} octobre 2022 un emploi à temps complet d'ingénieur exerçant les fonctions de Chef de projet SSI – Cybersécurité.
- Supprimer à compter du 1^{er} novembre 2022 un emploi, à temps complet, de Technicien principal 2^{ème} classe exerçant les fonctions de Chargé des parcs et jardins suite à la réorganisation de la Direction environnement et VRD et à la fusion de ce poste avec le poste de responsable de la régie des espaces verts.
- Créer à compter du 1^{er} décembre 2022 les 15 postes suivants dans le cadre de l'ouverture de 3 sections du multi-accueil Les Nénuphars :
 - 3 accompagnants éducatif petite enfance,
 - 1 cuisinier,
 - 1 lingère,
 - 6 auxiliaires de puériculture,
 - 1 directrice du multi-accueil Les Nénuphars,
 - 1 directrice-adjointe,
 - 2 éducateurs de Jeunes Enfants.

- Créer à compter du 1^{er} avril 2023 les 9 postes suivants dans le cadre de l'ouverture de 2 sections du multi-accueil Les Nénuphars :
 - 2 accompagnants éducatif petite enfance,
 - 1 accompagnant éducatif petite enfance volante,
 - 4 auxiliaires de puériculture,
 - 1 auxiliaire de puériculture volante,
 - 1 aide-cuisinier.
- Créer à compter du 1^{er} janvier 2023 un emploi, à temps complet, d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe pour exercer les fonctions de ludothécaire dans le cadre de l'ouverture d'une ludothèque.
- Supprimer à compter du 1^{er} janvier 2023 un emploi à temps complet d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe exerçant les fonctions de Chargé du numérique et de l'espace multimédia de la médiathèque, suite à la mobilité de l'agent au poste de ludothécaire, et de créer à la même date un emploi, à temps complet, d'Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour exercer les mêmes missions.

ENTENDU l'exposé de Madame Johanne Ledanseur, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE les dispositions qui précèdent, ainsi que l'état récapitulatif ci-dessous, et, les états du personnel fixés au 1^{er} septembre et au 1^{er} octobre 2022 annexés à la présente délibération.

En date du	Création d'emploi	Fonction	NB	En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB
01/08/2022	Technicien à temps complet	Coordinateur de la restauration et du gardiennage des écoles	1	01/08/2022	Adjoint technique à temps complet	Coordinateur de la restauration et du gardiennage des écoles	1
01/08/2022	Bibliothécaire à temps complet	Directeur de la médiathèque	1	01/08/2022	Bibliothécaire principal à temps complet	Directeur de la médiathèque	1
01/09/2022	Adjoint technique à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	1	01/09/2022	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	1
01/09/2022	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Approvisionnement	1	01/09/2022	Rédacteur à temps complet	Approvisionnement	1
01/09/2022	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Agent polyvalent du guichet unique	1	01/09/2022	Adjoint administratif à temps complet	Agent polyvalent du guichet unique	1

En date du	Création d'emploi	Fonction	NB	En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB
01/09/2022	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Animateur de structures de loisirs	1	01/09/2022	Adjoint territorial d'animation à temps complet	Animateur de structures de loisirs	1
01/09/2022	Adjoint technique à temps complet	Chauffeur du mini bus solidaire	1	01/09/2022	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Chauffeur du mini bus solidaire	1
01/10/2022	Adjoint territorial d'animation à temps complet	Animatrice jeunesse	1	01/10/2022	Adjoint territorial d'animation principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Animatrice jeunesse	1
01/10/2022	Technicien principal 2 ^{ème} classe à temps complet	Responsable des espaces verts	1	01/10/2022	Agent de maîtrise principal à temps complet	Responsable de la régie des espaces verts	1
01/10/2022	Adjoint territorial d'animation à temps complet	Directeur-adjoint périscolaire	1	01/10/2022	Adjoint territorial d'animation principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Directeur-adjoint périscolaire	1
01/10/2022	Adjoint technique à temps complet	Serrurier-métallier	1	01/10/2022	Agent de maîtrise principal à temps complet	Serrurier	1
01/10/2022	Adjoint technique à temps complet	Jardinier	1	01/10/2022	Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Jardinier	1
01/10/2022	Ingénieur territorial à temps complet	Chef de projet SSI – Cybersécurité	1				
				01/11/2022	Technicien principal 2 ^{ème} classe à temps complet	Chargé des parcs et jardins	1
01/12/2022	Adjoint technique à temps complet	Accompagnant éducatif petite enfance	3				
01/12/2022	Adjoint technique à temps complet	Cuisinier	1				
01/12/2022	Adjoint technique à temps complet	Lingère	1				
01/12/2022	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture	6				

En date du	Création d'emploi	Fonction	NB	En date du	Suppression d'emploi	Fonction	NB
01/12/2022		Directrice du multi-accueil Les Nénuphars	1				
01/12/2022		Directrice-adjointe du multi-accueil Les Nénuphars	1				
01/12/2022	Educateur de Jeunes Enfants à temps complet	Educateur de jeunes enfants	2				
01/01/2023	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{ère} classe à temps complet	Ludothécaire	1				

DIT que les crédits sont prévus au budget de la Commune pour pourvoir ces emplois.

Fait et délibéré en séance le 28 septembre 2022.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20221003-DEL_22_09_28_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

acte affiché du 03/10/2022 au 06/12/2022